

Intervention de Martine QUAGLIA

Le point de vue d'expériences de terrain

Brigitte Debras vous a présenté les résultats pour la Région Ile de France de l'enquête nationale réalisée par l'INSEE en 2001. Je vais, pour ma part, décrire la collecte des données du point de vue des enquêteurs et du contact avec les personnes. Enfin, je vais très succinctement vous parler des personnes sans domicile du point de vue des expériences qui sont les miennes au travers des enquêtes quantitatives et qualitatives auxquelles j'ai participé, de 1994 à 2002 :

- 1995 : Les utilisateurs de services âgés de 18 ans et plus, Paris, INED, (Marpsat et Firdion, 2000)
- 1996 : La santé mentale des sans abris à Paris, Elan Retrouvé/INED, (Kovess et Mangin-Lazarus, 1998)
- 1998 : Les jeunes sans domicile, Paris et petite couronne, INED (Marpsat et Firdion, 2000)
- 2001: Les utilisateurs des services d'hébergement et de restauration gratuite, 80 agglomérations de plus de 20.000 habitants, INSEE (Brousse et al. 2002)
- 2001: Le devenir des personnes sorties de l'ASE en Seine Saint Denis entre 1980 et 2000 (Gheorghiu et al. 2002)
- 2002 : Etudes des marges de l'enquête INSEE :
 - Les personnes rencontrées par les services itinérants, Paris, Nantes, Nice, INED (Marpsat et al., 2002)
 - Les personnes non-francophones utilisatrices des services Paris, Marseille, Strasbourg, INED, (Marpsat et al., 2002)

Ces enquêtes ont été l'occasion de rencontres et d'entretiens avec principalement, mais pas uniquement, des utilisateurs de services d'aide aux personnes sans domicile dans la mesure où elles ont suivi, pour la plupart, la méthodologie mise en place par l'INED dans le cadre du groupe de travail du CNIS sur les personnes sans abri. Cette méthodologie, ainsi que les travaux du Bureau du Census aux Etats-Unis [1996], ont été repris en 2001 par l'INSEE qui s'en est inspiré lors de l'enquête nationale que nous vous présentons aujourd'hui.

SD 2001, une enquête nationale :

Le champ de l'enquête

Le champ de cette enquête incluait toute personne ayant fréquenté au moins une fois, au cours d'une semaine de janvier 2001, un service d'hébergement ou de restauration gratuite. Ainsi, différentes situations de personnes n'ayant pas de logement autonome, stable, étaient représentées : d'une part, les personnes utilisant les différents types de services d'hébergement (centres, foyers, chambres d'hôtel et appartements, studios mises à disposition par les associations), d'autre part, mais dans une moindre proportion, celles qui, vivant dans des squats, dans la rue, dans des lieux non prévus pour l'habitation (usine, baraques de chantier, etc.), ou hébergées par de la famille ou des amis font appel aux distributions de repas gratuits.

La méthode retenue

Au delà de la mise en place d'une base de sondage à partir des services d'hébergement et de restauration existant dans 80 agglomérations de plus de 20.000 habitants, la méthode retenue pour la rencontre avec les personnes [Arduin et Viard, 2000] était la suivante : dans un premier temps, un enquêteur

devenu pour cette enquête échantillonneur, rencontrait les responsables des différents services afin de préparer le cadre et les conditions de la rencontre avec les personnes. Après avoir été sélectionnées par l'échantillonneur à l'aide d'un tirage aléatoire, les personnes étaient sollicitées par l'échantillonneur ou par les enquêteurs pour réaliser les entretiens en face à face, à l'aide d'un questionnaire papier.

La formation des enquêteurs

Les conditions de cette enquête (lieux de rencontres avec les personnes, représentations de sens commun associées aux personnes) étant particulières, les enquêteurs étaient tous volontaires. Dans les régions où le réseau habituel des enquêteurs de l'INSEE n'était pas suffisant, le recrutement a été fait en relation avec les capacités d'adaptation des candidats.

La question du recrutement des enquêteurs et de leur formation a été posée lors des différentes enquêtes de l'INED. Du point de vue des personnes comme de la fiabilité des données, devait-on, comme dans certaines enquêtes auprès de publics en difficulté se reposer sur les travailleurs sociaux qui deviennent, pour un temps, enquêteurs ? Différentes questions se sont rapidement posées : pouvait-on risquer de troubler la relation établie entre les travailleurs sociaux et les personnes accueillies, devait-on faire l'impasse sur la qualité des réponses à certaines questions ? Les travailleurs sociaux, comme les personnes répondant au questionnaire, allaient-ils pouvoir, le temps d'une enquête, mettre à l'écart une relation fondée sur des échanges professionnels et un rapport de dépendance ? Ainsi, pour l'enquête de 1995, des travailleurs sociaux, des étudiants en sciences sociales ont été embauchés pour compléter l'équipe du réseau d'enquêteurs de l'INED. Lors de l'enquête auprès des jeunes réalisée en 1998, et après consultation de certains responsables associatifs et d'éducateurs, il fut décidé de travailler avec le réseau d'enquêteurs professionnels.

Les enquêteurs ont suivi une formation de deux jours. Au delà du temps consacré à la sensibilisation aux différents thèmes abordés dans le questionnaire, le choix fut fait par les responsables de l'enquête de consacrer une partie de cette formation aux contacts avec les professionnels des services et avec les personnes. Un documentaire réalisé par l'INSEE présentait, entre autres, les réactions d'enquêteurs et d'enquêtrices ayant effectué les différents tests en région. Ce documentaire, comme la présence d'un travailleur social lors de la formation furent jugés très utiles, lors des bilans, par les enquêteurs.

Cette séquence, en familiarisant les enquêteurs avec les personnes et les lieux dans lesquels ils allaient travailler, devait répondre à plusieurs impératifs de collecte :

- ne pas perturber les personnes rencontrées
- ne pas interférer dans les relations entre les travailleurs sociaux et les personnes
- ne pas influencer sur le fonctionnement des services
- respecter le cadre scientifique et assurer la qualité des données obtenues

La mission impartie au travailleur social consistait, entre autres, à présenter à l'aide d'exemples concrets l'hétérogénéité des situations et des types de prise en charge, les conséquences de ces prises en charge sur les personnes et sur les services rencontrés. Cette rencontre d'un professionnel avec les enquêteurs devait interroger, à l'aide d'une discussion collective, les représentations associées aux personnes sans domicile (clochards, alcooliques, toxicomanes, zonzards, etc) et aux différents contextes dans lesquels les enquêteurs allaient rencontrer les personnes et effectuer les entretiens (foyers d'urgence ou distributions de repas dans la rue, mais aussi centres d'hébergement de longue durée, appartements, studios, chambres d'hôtels). Enfin, cette rencontre allait permettre de travailler sur les compétences des enquêteurs (empathie et distance, neutralité, respecter le cadre du questionnement prévu par le questionnaire, etc) en relation –différenciée- avec celles des travailleurs sociaux.

Pendant la collecte

Pendant toute la durée de l'enquête, un numéro de téléphone était à la disposition des enquêteurs désirant contacter une équipe d'appui psychologique. Cette équipe (4 personnes, psychiatres et psychologues) n'a jamais été contactée par les enquêteurs. Les différents aménagements de méthode, tels que la présence d'un travailleur social lors de la formation, le travail des enquêteurs en équipes de 2 ou 3, le contact régulier entre les équipes chargées de la gestion de l'enquête et les enquêteurs, la présence des gestionnaires sur le terrain (comme soutien logistique) ont, selon les rapporteurs de ce suivi psychologique, largement contribué au fait que la ligne téléphonique n'ait jamais été utilisée, les différents contacts agissant comme régulateurs par rapport aux difficultés que pouvaient parfois rencontrer les enquêteurs lors du recueil des histoires de vie des personnes. Ainsi, des enquêtes réputées « plus faciles », peuvent se révéler, en final, plus difficiles pour les enquêteurs qui ne bénéficient pas toujours de ce type de formation ou d'encadrement. Ce peut-être le cas, pour exemple, des enquêtes biographiques ou de certaines enquêtes sur le handicap au cours desquelles les enquêteurs doivent recueillir les histoires de vie et se trouvent face à des personnes fragilisées par leur situation actuelle ou l'évocation de certains événements de leur passé.

Bilan, du point de vue des enquêteurs

Cette enquête fut jugée très positive par les enquêteurs. Du point de vue de l'accueil fait à cette étude par les différents services dans lesquelles se sont effectuées les enquêtes, d'une part, parce qu'elle leur a permis de mettre à jour, à l'aide de leur propre expérience, leurs connaissances et représentations sur les personnes sans domicile et sur l'hétérogénéité des situations, d'autre part, et enfin parce que le travail en équipe (avec les autres enquêteurs comme avec les gestionnaires régionaux de l'INSEE) leur a permis d'effectuer dans les meilleures conditions une étude généralement décrite comme difficile psychologiquement.

Du point de vue d'une expérience de terrain

Après 10 ans de terrain, comme enquêtrice et/ou responsable de collecte lors de différents types d'enquêtes, qui sont, de mon point de vue - au risque de tomber dans une description évidemment caricaturale, puisque courte - les personnes sans domicile ?

Je suis en accord avec les commentaires faits par certains enquêteurs lors des bilans, à savoir, les personnes accueillies dans les services sont des personnes que nous avons déjà rencontrées, que nous rencontrons lors d'autres enquêtes « ordinaires », mais qui sont, au moment où nous les rencontrons : fragilisées parce que sans logement, invisibles pour certaines et « trop » visibles pour d'autres, et, en conséquence, rarement vues et reconnues pour ce qu'elles sont.

Le peu de refus ou de difficultés rencontrées lors des contacts et des entretiens ont montré, il me semble, que la plupart sont en attente de rencontres avec des personnes « ordinaires », c'est à dire ayant un logement, qui prendront le temps de les « voir », de les « écouter », pour ce qu'elles sont à ce moment de leur histoire. Ce sont des personnes n'ayant plus, ou peu, au moment où nous les rencontrons, de liens professionnels et/ou familiaux, et/ou sociaux ; elles sont alors sans domicile, sans abri, sans toit, et par conséquent toutes, mais selon des niveaux différents, en souffrance, parfois physique et, le plus souvent, psychologique.

INTERVENTION de JOACHIM SOARES de L'Espace Solidarité Habitat (ESH)

Plan de l'Intervention :

☛ **Présentation rapide de l'E.S.H.**

- Le public accueilli...
- Pourquoi on vient nous voir...

☛ **Qu'est-ce que le mal logement ? (Quelques chiffres !...)**

☛ **Et...Nous aurons ainsi une vue panoramique du mal logement en France**

☛ **Au travers du contexte du logement Francilien, nous aborderons quelques formes d'exclusion autour du logement :**

- ✓ Le public qui est hébergé ;
- ✓ Les Squats ;
- ✓ L'Habitat Insalubre, vétuste, indécent.

Mais ce qui nous intéresse ici, et ce sur quoi va porter mon propos, c'est davantage les populations qui ne sont pas dans le logement classique du type HLM mais plutôt celles qui sont à la porte de ce type de logement et qui éprouvent des difficultés d'accès.

☛ **Présentation de l'E.S.H.**

Avant de commencer permettez-moi de vous dire en quelques mots ce qu'est l'Espace Solidarité Habitat...

✓ *Un lieu d'accueil et d'écoute,*

✓ **D'accompagnement et de soutien dans l'accès aux droits,**

✓ **D'orientation vers des partenaires ou services spécifiques :**

A.F.V.S. ; C.G.L. D.D.U. ; SOS Familles Emmaüs Paris, mais aussi, Atelier d'aide à la recherche de Logement, permanence de prévention des expulsions, etc.

✓ **Un lieu d'interpellation et d'information :** Vis-à-vis des pouvoirs publics concernant certaines situations individuelles, mais aussi plus collectives : Square Petit, Colloque Hôtels Meublés, etc.

✓ **Un lieu d'échanges et d'expérimentation :** PPE, Atelier Logement, suivi de squats...

Le public accueilli à l'ESH... (statistiques 2002)

⇒ **Nous avons accueilli près de 2000 personnes en 2002 pour la première fois**

- ✓ C'est en majorité un public Parisien (83 %)
- ✓ Dont une majorité de personnes étrangères (58 %), en situation régulière (88 %) et 6 % sont en cours de régularisation, 6 % autres sont sans papiers.
- ✓ Parmi les ménages reçus, il y a plus de la moitié qui ont au moins un salaire dans le foyer. Ce sont majoritairement des salariés pauvres (Les ressources mensuelles moyennes s'élèvent à 1100 ₣)
- ✓ Beaucoup de couples, souvent avec des enfants. Les autres sont des femmes seules élevant des enfants.
- ✓ Une majorité de locataires du parc privé
- ✓ Beaucoup de ménages reçus à l'ESH sont exposés à la précarité locative

Ceci nous intéresse car cela a avoir avec notre sujet, si nous prenons les personnes reçus dans le cadre de l'Atelier Logement (250 participants en 2002) :

- 44 % sont hébergés à l'hôtel ou chez un tiers (ami ou famille)
- 6 % sont en squat
- 2 à 3 % sont sous-locataires
- Les autres 47 % sont locataires (4/5 habitent le parc privé)

Pour les personnes hébergées : Deux sur trois sont hébergées par des proches. Pour les ménages vivant à l'Hôtel les 2/3 assument seuls le coût.

Pourquoi on vient nous voir...

⇒ **C'est la précarité locative qui caractérise les personnes s'adressant à l'ESH**

- Les unes n'ont pas de véritable logement.
- Les autres vivent dans un logement inadapté (insalubre, exigu).

- Et/ou ne sont pas sûres de le conserver car elles ont reçu un congé ou sont menacées d'expulsion.
- Certaines n'en sont pas encore là, mais disent leurs difficultés à payer leur loyer. Plus de 40 % des locataires ne perçoivent pas d'aide au logement.

Le taux d'effort pour payer son loyer est plus fort quand on est locataire dans le parc privé (29 %) pour un confort moindre que quand on est logé dans le parc social conventionné (9%).

Sur environ 800 personnes suivies à l'ESH en 2002 :

- 28 % sont en procédure d'expulsion*
- 26 % viennent nous voir sur des problèmes d'insalubrité ou sont en sur-occupation
- 23 % ont reçu un congé (pour vente, reprise ou travaux...)
- 20 % viennent pour absence de logement personnel
- 11 % éprouvent des difficultés à payer leur loyer (hors procédure)

* Dans l'enquête réalisée par l'INSEE sur les SDF en Janvier 2001 auprès de 86500 personnes, les 3/4 avaient déjà eu un logement personnel, principalement comme locataire. Environ 40 % l'avaient perdu au cours des 12 derniers mois. Dans les raisons invoquées, outre principalement la séparation avec un conjoint (37 %), l'impossibilité de payer un loyer (21 %), et enfin l'expulsion (13 %).

Toutes ces informations et chiffres que je vous donne peuvent être relativisés à l'échelle qui est la nôtre, celle d'une structure parisienne qui accueille un public dans un rayon limité, mais si nous mettons ces chiffres et ces exemples en résonance avec ceux que nous donnons dans notre dernier rapport du mal logement, cela donne une autre dimension.

☛ **Qu'est-ce que c'est que le mal logement ?** (Quelques chiffres au plan national !...)

Le rapport de la FAP sur l'état du mal logement en France pour l'année 2002 confirme que le mal-logement concerne plus de **3 millions** de personnes.

Dans ces trois millions vous trouvez:

- 86 000 SDF (Étude INSSE Janvier 2001) dont 16 000 enfants.
- 750 000 personnes se trouvent dans des formes d'habitat précaire (RML p.122)
(Hôtels, meublés, sous-location, habitats de fortune, ou hébergés par des tiers...)
- 1 900 000 personnes vivant dans des logements dépourvus de confort de base.

(manque de confort, insalubrité...)

- 600 000 personnes en surpeuplement critique (1,7 si on applique les normes de peuplement plus exigeantes de l'INSEE)*

** La surface habitable est d'au moins 18m² par chef de ménage, de 12m² pour chacune des autres personnes de quatorze ans ou plus et de 9m² pour chaque enfant de moins de quatorze ans. (La CAF utilise d'autres normes pour verser l'AL.)*

Pour mémoire : 1 640 000 demandes de logements sociaux dont 492 000 sont déjà logés dans le parc social. (numéro unique = délais anormalement long)

Mais en plus de ces 3 millions, s'ajoutent :

- les personnes non répertoriées par les statistiques et qui vivent en hébergement non déclaré chez des tiers ou cachées dans des squats;
- les personnes vivant dans des conditions de logement aléatoires (saisonniers);
- les personnes qui sont menacées de perdre leur logement dans les semaines et les mois qui viennent (procédures d'expulsion, congés de bail...

☛ Le Mal Logement en France

Donc, si nous parlons du mal logement en France, nous pouvons dire que :

⇒ Certaines manifestations du mal logement sont anciennes. Il s'agit du manque de logement et les mauvaises conditions d'habitat (inconfort, insalubrité). Remarquons qu'elles concernent toujours de nombreuses personnes et notamment les plus fragiles.

⇒ D'autres manifestations sont plus récentes et correspondent aux formes contemporaines de la crise du logement. Il s'agit de difficultés d'accès et de maintien dans le logement, mobilité impossible voire assignation à résidence (quartiers déshérités, précarité...)

Le tableau du mal logement se résume donc par une vue panoramique qui permet de saisir le mal logement dans ses différentes dimensions :

- **l'absence de logement ou d'hébergement,**
- **les difficultés d'accès au logement ordinaire,**
- **le manque de confort, l'insalubrité,**
- **les difficultés de maintien dans son logement.**

☛ **Le contexte du mal logement en Ile de France**

La Région Ile de France, c'est :

18% de la population française qui habite sur 2% du territoire national

5 millions de logements dont 410 000 sont vacants

37 400 logements produits par an de 1990 à 1999 sur les 53 000 préconisés dans le schéma directeur de la région Ile-de-France

28% du parc social de la France métropolitaine

une concentration de la moitié des logements sociaux sur moins de 10% des communes franciliennes

280 000 demandeurs de logement social

Un loyer moyen dans le secteur privé qui est près du double de celui du reste de la France.

Paris, c'est :

20% de la population de l'Ile-de-France soit 2,125 millions de personnes

1 323 000 logements dont 136 000 sont vacants

Un parc immobilier privé composé pour plus de la moitié de petits logements (2 pièces maximum)

160 000 logements sociaux au sens de la loi SRU

Près de 60% des logements sociaux concentrés sur 4 arrondissements (XIII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e) qui ne totalisent pourtant que le tiers des résidences principales de Paris

100 000 demandeurs d'un logement social mais 250 000 foyers qui peuvent y prétendre, compte tenu de leurs ressources

⇒ Sur Paris pour atteindre les 20% de logements sociaux imposés par la loi S.R.U. il est nécessaire de produire 65 000 pour atteindre les 20%

⇒ Presque les 2/3 des demandeurs ont des revenus 60% inférieurs au plafond PLAI. Les objectifs de production du PDALPD indiquent sur les 3 500 logements par an, entre 700 et 800 PLAI / an.

⇒ Expliquer le numéro unique et les délais sur Paris et Région Parisienne
(Toutes les communes ne l'appliquent pas...les commissions de recours ne fonctionnent pas encore...)

⇒ Le par privé (pour des raisons spéculatives = voir article "Nouvel Obs" semaine du 29/04/03) ne se mobilise pas.

☛ **Au travers du contexte du logement Francilien, nous pouvons aborder quelques formes d'exclusion autour du logement :**

✓ **Le public qui est hébergé ;**

⇒ 30 à 40 % du public coincé en CHRS par manque d'offre locative.

⇒ La durée de séjour des personnes dans les dispositifs de logement temporaire se prolonge.

⇒ Le délai anormalement long en région parisienne.

⇒ De nombreuses familles sont hébergées par des proches en sur-occupation. On fait appel aux solidarités familiales, amicales ou communautaires (foyers africains = "bannettes chaudes", lits sous-loués). Tout ceci constitue la dernière étape avant le squat.

⇒ Le public hébergé en hôtel meublé (un segment immobilier faisant office de parc social de fait)

- *Faisant office d'hébergement d'urgence pour des populations à la rue et fortement utilisé par les services sociaux publics, associations caritatives ou humanitaires...*
- *Un mode d'hébergement correspondant à des populations spécifiques (retraités maghrébins... célibataires...) ou à certaines catégories professionnelles (cafetiers...)*
- *Des pratiques dignes de marchands de sommeil, voire crapuleuses... des rapports très physiques, intimidations, etc. Rapport de l'APUR*

signalant une certaine d'hôtels insalubres... Cas de la famille DIALLO 22500F/mois pour deux chambres avec saturnisme.

- *Sous la pression immobilière et spéculative, disparition progressive des Hôtels meublés (3 000 en 1975, 665 en 2001)*
- *Besoin d'une intervention forte de la part des pouvoirs publics pour assainir et mieux contrôler ce parc tout en évitant qu'il disparaisse puisque aujourd'hui on en a besoin par manque d'offre locative.*

✓ Les Squats ;

Je veux parler ici des squats par nécessité. (Pas les squats d'artiste qui relèvent d'un choix de vie, mais ceux qui concernent des populations qui parfois n'ont pas d'autre alternative pour leur survie.)

Le rapport QUERCY réalisé sur les squats en Ile-de-France pointe bien les différents types de squat. Il dénombre :

⇒ En Ile-de-France on recense environ 8000 personnes en squat.
(Entre 1800 et 2000 logements squattés).

- Paris avec 800 squats (3000 personnes)
- La Seine Saint Denis avec 400 squats (1500 personnes)

Il détaille comment se fait le parcours type qui mène au squat :

1. L'arrivée de l'homme en France pour travailler, hébergé alors en foyer ou dans la famille.
2. Une mise en couple qui oblige à trouver une autre solution de logement.
3. Une recherche de logement demeurée infructueuse et la connaissance par le "réseau" d'appartements libres.

Je remarque que :

⇒ La majorité des squats concernent des immeubles vétustes, relevant de procédures d'insalubrité voire de péril.

⇒ Les squats offrent une opportunité immobilière pour des populations qui n'arrivent pas à se loger par la voie normale

(discriminations). Ils sont le dernier refuge pour des familles immigrées.

- Les familles originaires d'Afrique noire y sont les plus nombreuses.
- Une majorité en situation régulière, une autre sans papiers.
- ⇒ Les pouvoirs publics ne savent pas traiter ces situations, il faut une forte volonté politique pour y arriver.

⇒ ***Nous avons l'exemple du Squat rue Petit que nous avons suivi à l'ESH :***

- Un ensemble immobilier appartenant à la ville de Paris et préempté en vue d'une opération d'aménagement qui s'enraye au début des années 90 avec la crise immobilière,
- 63 familles (232 personnes dont 119 enfants), toutes d'origine africaine qui vont progressivement investir les lieux,
- Des conditions de vie déplorables : 35 enfants intoxiqués au plomb, morsures de rats, maladies de la peau et respiratoires, sur-occupation critique, danger d'effondrements.
- Un tissu associatif de quartier qui s'émeut de la situation qui est faite à ces populations et qui oblige les pouvoirs publics à se mobiliser sur la question à l'occasion des élections municipales 2001 après que chacun se soit renvoyée la balle jusqu'à là.

Quand la FAP diligente un diagnostic social pour comprendre la situation des populations qui y habitent, on s'aperçoit que parmi les 63 foyers :

- Il y a peu de grands foyers, (les 3/4 des familles n'ont pas plus de trois enfants et sur l'ensemble des foyers seuls 6 T5 et 1 T6 sont nécessaires)
- Les revenus des ménages sont relativement élevés et proviennent du salariat,
(42 % des ménages gagnent entre 7 000 et 12 000 F et 29 % entre 12 000 et 17 000F. = 71 % au total)
- Que les familles sont intégrées dans la vie du quartier, (enfants vont à l'école, implication dans la vie associative locale...)

- Que l'immense majorité des occupants sont administrativement en situation régulière

Les données sociales collectées montrent que ce n'est qu'en raison d'une véritable difficulté d'accès au logement dans le parc social ou privé que ces familles se sont résolues à loger, sans statut d'occupation, dans les immeubles insalubres de la rue Petit.

Résultat : Suite à une MOUS et à une forte volonté politique, ainsi qu'un encadrement associatif fort, toutes les familles ou presque toutes, ont été relogées en l'espace de un an.

L'aberration du système à voulu qu'il ait fallu plusieurs années et que des enfants soient intoxiqués pour que finalement le parc social accueille ce type de population .

Dans les squats on retrouve la tendance communautaire... (communautarisme = stratégies de survie facilitant une entre aide au-delà d'une appartenance ethnique, apporte la garantie de solidarités dans une société où le lien se délite et où l'individualisme prime),

✓ **L'Habitat Insalubre, vétuste, indécant.**

⇒ Un parc immobilier privé vétuste et insalubre pour les pauvres et publics précarisés.

- Les maladies de l'insalubrité : Le saturnisme, les maladies respiratoires, de la peau.

⇒ Le plan d'éradication de l'habitat indigne.

Malheureusement il ne me reste plus guère de temps pour continuer...